

LE PETIT MONTRE -TOI



Remerciements des Pompiers

L'Amicale des sapeurs-pompiers des Auberges a été très touchée par toutes les marques d'affections, dons et petits mots de sympathie que vous leur avez témoigné lors de la distribution des calendriers malgré la conjoncture sanitaire qui avait empêché le traditionnel porte-à-porte. L'Amicale tient chaleureusement à vous remercier pour votre soutien et votre générosité.

RESIDENCE SOURCE DU CONAN - Réunion publique

La résidence des Sources du Conan (ancien Terrain Second) verra bientôt le jour! 14 appartements de standing de 46 à 67m2 sont à la vente. Une réunion publique d'information se tiendra le **30 septembre** à la **Salle des Fêtes de Montrottier** à **20H**. D'ici là, pour plus de renseignements vous pouvez contacter le responsable au 06 80 16 16 70.



BIBLIOTHEQUE

Mardi de 15h30 à 17h30
Mercredi de 15h à 17h
Vendredi de 15h30 à 17h30
Samedi de 10h à 12h

En septembre et octobre

Mercredi de 15h à 17h
Samedi de 10h à 12h

AGENDA

20 nov	Soirée des classes en 2 <i>Classes en 2</i>	Salle des Sports
03 déc	Noël des Arts <i>Ecole publique & APE</i>	Salle des Fêtes
05 déc	Marché de Noël <i>Ecole privée</i>	Salle des Sports
08 déc	Fête du 8 décembre <i>CIS</i>	Salle des Fêtes

En raison des contraintes liées au passe sanitaire les manifestations peuvent être annulées

PAGE FACEBOOK MAIRIE

La Mairie de Montrottier lance sa page Facebook ! Venez suivre les actualités de votre village en rejoignant la page « **Mairie de Montrottier** ».



CABERO 
ENERGIES SERVICES
Installations, entretiens et dépannages
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - RAMONAGE - ELECTRICITE
85 Impasse du puits
69770 MONTROTTIER
06 98 17 00 87
cabero.energies.services@gmail.com

Confiez vos envois express en toute confiance, choisissez Laexia Transports, un professionnel alliant savoir-faire, rigueur et réactivité.



LAEXIA TRANSPORTS

Une gamme complète de solutions pour vos besoins de transports express

- * Message - colis urgents
- * Destination France et Europe
- * jusqu'à 500 kilos
- * à partir de 75 € seulement

Pour tout devis personnalisé

contactez Laëtitia : 06 58 17 01 59 - laexia.transports@laposte.net

Directeur de la publication : Mairie de Montrottier
Dépôt légal : Mai 1989
Tirage en 750 exemplaires

Actualités municipales



Un nouveau visage à la mairie

Le 2 septembre dernier, Sébastien Hamon a rejoint l'équipe municipale en remplacement de Marianne Bonnet, au poste de secrétaire général. Diplômé d'un Master II en droit public et fort de son expérience en tant que secrétaire général au sein d'une commune du tour du Lac de Paladru et de chargé de finances à Soucieu-en-Jarrest ; c'est à Montrottier qu'il a décidé de poursuivre sa carrière et mettre à profit de la commune ses connaissances et compétences. Agé de 34 ans et habitant Pomeys, ce papa de deux enfants leur consacre la plupart de son temps libre entre deux matchs de foot ou quelques séances de cinéma. Nous lui souhaitons chaleureusement la bienvenue et un plein épanouissement dans notre mairie !

La fibre à Montrottier : où en est-on ?

Vous avez pu le constater, des travaux sont réalisés sur les lignes téléphoniques afin d'équiper tous les foyers en haut débit avant fin 2022. Même les logements situés très loin du village, au bout d'un chemin vont y avoir accès. D'ailleurs un certain nombre de foyers bénéficie déjà de ce service à Montrottier. Cependant, pour l'ensemble du département, les opérateurs ne savent pas nous dire dans quel ordre ils vont intervenir et à quel moment tel ou tel logement pourra demander un raccordement.

N'hésitez pas à consulter le lien : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

Tonte raisonnée = Nature protégée

Si la municipalité a banni les pesticides depuis une dizaine d'années, elle souhaite aujourd'hui aller plus loin. Faisant face, en plus, à une année atypique en 2021 du point de vue météorologique ; il a été opportun de réfléchir à adopter une nouvelle technique d'entretien des espaces verts de la commune : la tonte raisonnée. L'objectif est de préserver et de favoriser la biodiversité. En effet, les herbes hautes sont le refuge de nombreux insectes et de certains auxiliaires de culture. En appliquant la méthode de la tonte raisonnée, l'écosystème se trouve protégé, la floraison et l'installation de la faune favorisées. Concrètement, la tonte différenciée consiste à faucher la végétation une à deux fois par an. Il ne s'agit pas de ne plus entretenir mais plutôt d'adopter un mode de gestion plus respectueux de l'environnement, tenant compte de la biodiversité et du principe de développement durable. De ce fait, les espaces verts sont dorénavant classés en trois zones :



Nouvelle réglementation :

Dans un peu plus d'un mois, la loi Montagne entrera en vigueur un peu partout en France, dont le Rhône et la Loire. Concrètement, cela signifie que l'équipement des véhicules deviendra obligatoire en période hivernale. Du 1er novembre au 31 mars, les véhicules légers, utilitaires et les camping-cars devront :

- soit détenir des chaînes à neige métalliques ou textiles permettant d'équiper au moins deux roues motrices.
- soit être équipés de quatre pneus hiver ou 4 saisons homologués 3PMSF (jusqu'au 1er novembre 2024, les pneus neige uniquement marqués "M+S" seront tolérés).

Pour l'instant, nous sommes encore dans l'attente de l'arrêté préfectoral concernant la liste des communes concernées, mais Montrottier pourrait en faire partie. En cas de non-respect, l'automobiliste s'exposera à une amende de quatrième classe, soit 135 euros, ainsi qu'à une immobilisation possible de son véhicule.

1/ Les lieux aux passages fréquents (abords de la salle des sports, lieux de pique-nique de la Croix du Fol...) qui sont tondues régulièrement.

2/ D'autres lieux moyennement fréquentés (les chapelles du Souzy et de St-Martin, les cimetières, les lotissements, les résidences OPAC...) sont tondues par périodes ciblées où on laisse les plantes lever à 100% avant d'effectuer des nettoyages plus approfondis.

3/ Les lieux peu fréquentés (le pourtour du stade ou les talus en face de la salle des sports...) sont volontairement peu fauchés pour éviter les méfaits des orages (boue terreuse et écoulement) ou bien dissuader les enfants d'y aller.

Pour terminer, le Plan du Rieu et la parcelle au-dessus du cimetière sont fauchés par un agriculteur une fois par an.

La réflexion doit continuer de s'opérer pour les années à venir, grâce aux échanges entre les citoyens et les services techniques dans le but de faire évoluer les choses favorablement et intelligemment.

INSEE - Recensement 2022

Du 20 janvier 2022 au 20 février 2022

aura lieu sur la commune le recensement de la population locale. Dans le prochain numéro du « Petit Montre Toi », nous vous présenterons les agents recenseurs qui collecteront les informations auprès de tous les résidents de la commune.

Vie associative...



Planning des activités 2021/2022

Association du fonctionnement de la Salle des Sports de Montrottier - Contact : Rachel BEAUCAMP - 06 18 07 30 72

STRETCHING	Lundi	19h00 à 20h00	120 €	
YOGA	Lundi	19h30 à 21h00	150 €	
CARDIO-STEP LIA	Mardi	20h30 à 21h30	125 €	NOUVEAU !
ÉVEIL A LA DANSE (4-6 ans)	Mercredi	14h30 à 15h30	125 €	NOUVEAU !
HIP-HOP/STREET JAZZ (7-11 ans)	Mercredi	17h00 à 18h00	125 €	
DANSE DU MONDE (ados-adultes)	Mercredi	18h30 à 20h00	150 €	
DANSE DE COUPLE – DANSE DE SALON	Vendredi	20h45 à 22h00	150 €	

Raconte-moi une chanson - Contact : Laetitia POISSON - 06 64 64 23 92 – Site : raconte-moiunechanson.fr

Jardin musical en famille (0/5 ans)	1 samedi par mois de 9h30 à 10h30	Salle de cinéma Michel Croizer
Eveil musical (5/6 ans)	Mercredi de 9h30 à 10h30	La Marche
Découverte instrumentale (6/8 ans)	Mercredi	La Marche
Piano et guitare enfants/adultes	Mardi & Mercredi	Cinéma – Mairie - Foyer Rural
Violon et chant	Mercredi	La Marche
Choeur enfants Unisson (6/11 ans)	1 samedi matin sur 2	La Marche
Choeur ados Poly'sons (12-16 ans)	1 samedi matin sur 2	La Marche
Choeur adultes	Lundi à 20h15	Salle de cinéma Michel Croizer

Les créneaux horaires des cours d'instruments sont à définir avec les professeurs

Sporting Club des Bigarreux – Foot - Contact : Maurice BONNARD - 06 08 89 53 18

U7 (5/6 ans) - U9 (7/8 ans)	Mercredi	18h15 à 19h15	
U11 (9/10 ans)	Mardi	18h00 à 19h30	
U13 (11/12 ans)	Lundi	18h30 à 20h00	Mercredi 18h00 à 19h30
U 15 (13/14 ans)	Jeudi	18h30 à 20h00	

Monts du Lyonnais Foot – Foot Séniors - Contact : Thomas BONNIER - 06 32 64 59 90

Séniors	Mardi & vendredi	20h00 à 21h30
Séniors Loisir (match)	Vendredi	20h30 à 22h30
Féminine (à partir de 17 ans)	Mercredi	19h30 à 21h00

Club de tennis - Contact : Estelle JOURNET - 06 33 10 42 00

Cours de tennis ados	Samedi	10h00 à 11h00	150 €
Cours de tennis junior	Samedi	9h00 à 10h00	150 €
Cours mini tennis (à partir de 4 ans)	Samedi	11h00 à 12h00	150 €
Badminton et Tennis de table en loisir	Jeudi	19h30 à 21h30	60 €

Club du Pothu - Contact : Michel PÉJU - 06 09 40 35 83

Diverses activités	1 jeudi sur 2	14h00 à 18h00	Foyer Rural
--------------------	---------------	---------------	-------------

Carro d'As - Contact : Marie-Dominique BROUAND - 04 78 36 94 60

Belote et tarot	Lundi	14h00 à 18h00	Foyer Rural
-----------------	-------	---------------	-------------

Club de boules - Contact : Jacky DAUVERGNE - 04 74 70 24 65

Toute l'année	Mercredi	14h00 à 19h00
	Dimanche	10h00 à 12h00
Du 15/10 au 15/04	Mardi/Mercredi/Jeudi/Dimanche	14h00 à 19h00

Un nouveau souffle pour La Montagnarde !

La Montagnarde souhaite reprendre de l'activité et prendre un nouvel élan suite à une longue période d'absence ! Pour cela, un nouveau bureau a été élu : Mme Brulard à la trésorerie, Mme Protière Camille au secrétariat, Mr De Saint-Jean au poste de vice-président, Mme Protière Mélodie à la présidence et Mr Guilloud Jean-François en chef d'orchestre. La Montagnarde veut se moderniser en choisissant des morceaux inédits, dont un qu'elle a interprété lors du 14 juillet. L'objectif étant de diversifier son répertoire, ainsi que ses instruments, avec votre aide !

Elle recrute toute personne voulant pratiquer de la musique. Il n'y a pas de niveau requis pour intégrer les rangs puisque des professeurs sont prêts à aider.

La Montagnarde se retrouve chaque **vendredi soir** pour les répétitions, à la salle du cinéma.

Comme vous le savez, la Montagnarde fait partie de notre village depuis maintenant plus de 70 ans. Elle intègre la vie de notre petite montagne depuis plus d'années que la plupart d'entre nous et elle a besoin de musiciens pour continuer à animer nos célébrations et fêtes annuelles.

Envie d'en savoir plus ? N'hésitez pas à contacter Mélodie au 07.60.03.55.11.



Ordures ménagères : extension des consignes de tri

C'est la communauté de communes qui a la responsabilité de la collecte et du tri des déchets. Mais c'est bien entendu, à chacun de nous qu'il revient de produire moins de déchets et de bien les trier. En la matière, nous sommes plutôt bons élèves puisque notre production d'OMR (les sacs noirs) est de **178 kg par an** et par habitant alors que la moyenne nationale tourne autour de **280 kg**. Et la quantité produite continue de baisser ! Cependant, cela ne doit pas nous empêcher de faire mieux, et ce pour plusieurs raisons :

1/ Parce que la loi votée récemment nous oblige à réduire les quantités mises dans des centres d'enfouissement (c'est notre cas à Roche la Molière). Si nous ne le faisons pas nous devons payer. En effet, la TGAP (c'est une taxe sur les tonnages enfouis) augmente chaque année de façon exponentielle avec un objectif clair : plus nous produisons de déchets, plus nous payons.

2/ Nos poubelles ont été analysées et la conclusion du rapport est simple : nous pourrions valoriser plus de 80% de ce qui se trouve dans les sacs noirs. Par exemple, on trouve encore 30% de fermentescibles qui sont pourtant facilement recyclable en compostage. On a également recensé 2,9% de textiles, 4% de métaux, 4,4% de verre, 4,5% de cartons et 5,6% de papiers. Tous ces produits sont acceptés soit en déchetterie, soit dans des bacs spéciaux présents dans le village.

3/ Les plastiques représentent 16,4% du poids des sacs noirs. Nous allons immédiatement pouvoir améliorer ce chiffre puisqu'à partir du **1er octobre** nous pourrions mettre **tous les plastiques alimentaires dans les sacs jaunes**, notre prestataire étant maintenant capable de différencier ces plastiques pour les recycler.

Donc, **dès le 1er octobre** seront acceptés dans les sacs jaunes : les pots de yaourt, les barquettes (même celles en polystyrène), les sacs plastiques, les films plastiques et tous les plastiques qui emballent des produits alimentaires.

Un mot d'ordre : je trie parce que c'est bon pour la planète et pour mon portefeuille !

RAPPEL : Il est **INTERDIT** de brûler ses propres déchets, y compris les végétaux sous peine de verbalisation.

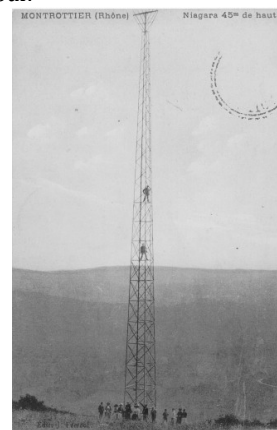


Histoire de Montrottier : Le Niagara Montrottois

Le promeneur qui arpente les sentiers du Montu peut, avec un peu de chance, découvrir sur sa crête un étrange amas de pierres et de ciment enfoui parmi les buissons et les arbres. Il s'agit là des vestiges de ce qui, au début du XXème siècle dominait du haut de ses 45 mètres le village et ses environs et était censé protéger les récoltes -la vigne notamment- de la grêle : le Niagara de Montrottier ! Au tournant des années 1910 ces pylônes métalliques équipés d'un système qui pouvait, pensait-on alors, capter l'électricité atmosphérique des nuages et la décharger en la reliant à la terre et éviter ainsi les phénomènes de grêle, se sont développés dans la région. Dans le beaujolais notamment où une vingtaine de ces structures ont été édifiées sur les crêtes et sommets. Aujourd'hui encore, il existe à Fleurie un domaine viticole appelé Niagara en souvenir du pylône qui y avait été installé. Mais pourquoi Niagara ? L'appellation vient sans doute du fait que pour ses concepteurs et utilisateurs, l'électricité atmosphérique captée dans les nuages descendait comme des cataractes dans le sol et permettait ainsi de transformer la grêle destructrice en eau bienfaitrice pour les cultures.

Mais pourquoi Montrottier ? La présence de ces vestiges enfouis parmi les arbres et buissons rappelle qu'il y a une centaine d'années toutes les grosses collines ou petites montagnes entourant notre village n'étaient pas comme aujourd'hui couvertes de bois et forêts mais étaient travaillées jusqu'à leurs sommets grâce à des terrasses sur lesquelles on cultivait, entre autres, la vigne. On peut encore aujourd'hui deviner la trace de ces terrasses en déchiffrant le paysage au-dessus du hameau de la Grand Cour.

Les Niagaras ont été abandonnés au début des années 1920 du fait de leur inefficacité et remplacés par les canons anti-grêle. Mais le promeneur du Montu peut toujours en retrouver les fondations, s'y poser, et d'imaginer le village il y a 100 ans avec ses terrains cultivés et les vignes s'étageant sur les terrasses. Les ruines de notre Niagara laissent ainsi une trace d'un certain passé agricole du village.



COVID A MONTROTTEIER : RESTONS VIGILANTS

Si notre commune a connu une évolution de la situation sanitaire liée au Covid qui reste dans la moyenne des secteurs ruraux du département, il convient de rester encore vigilant et de respecter les gestes barrières et le port du masque en cette rentrée. Les décisions prises au début du mois de septembre par la municipalité vont en ce sens et s'inscrivent dans la lignée des décisions gouvernementales. Elles sont donc susceptibles d'avoir été ou d'être modifiées au moment de la parution de ce Petit montre-toi.

Voici les dispositions prises concernant les différents lieux de rencontre sur Montrottier :

Centre de gratuité : (masque obligatoire, gestes barrières mais pas de Passe sanitaire) car c'est un « lieu de rassemblement à vocation sociale » .

Bibliothèque : Passe sanitaire obligatoire. Si vous n'avez pas de Passe alors il y a possibilité de réserver en ligne des livres ou de se présenter à la porte directement pour demander un livre.

Cinéma : Passe sanitaire obligatoire.

Activités sportives, musicales ou culturelles : Passe sanitaire obligatoire en intérieur comme en extérieur.

Réunion de type professionnelle ou associative telle que les assemblées générales, réunion pour organiser un événement, etc. masque obligatoire, gestes barrières mais pas de Passe sanitaire.

Événements en salles organisés par une association ou un particulier : Passe sanitaire obligatoire quel que soit le nombre de participants.